

Chers représentants des clubs, chers amis du football

Comme annoncé il y a une semaine, le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui des mesures d'assouplissement qui entreront en vigueur à partir du 1^{er} mars 2021 et qui auront un impact positif sur certains domaines de notre football. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au [communiqué de presse](#) du Conseil fédéral.

Pour nous, cela signifie concrètement ce qui suit :

- Les **jeunes nés en 2001 et plus jeunes** (c'est-à-dire toutes les catégories juniors) pourront s'entraîner et jouer en équipes complètes (championnat et coupe, mais sans public).
- Les **joueurs et joueuses nés en 2000 et plus âgés** peuvent utiliser les terrains de football en groupes de 15 personnes au maximum pour s'entraîner sans contact physique. Les compétitions demeurent interdites pour ces catégories.

En outre, le Conseil fédéral a décidé que les **ligues semi-professionnelles** peuvent également reprendre l'entraînement et les compétitions à partir du 1^{er} mars (également sans public). Si la ligue d'un sexe est considérée comme semi-professionnelle, cela s'appliquera automatiquement aussi à la ligue du même niveau de l'autre sexe. Les critères exacts selon lesquels une ligue est considérée comme semi-professionnelle ne sont pas encore connus. Cependant, nous supposons qu'au moins la Promotion League masculine et donc aussi la NLB et la 1^{ère} ligue féminine entrent dans cette catégorie.

Il n'est pas non plus encore clair quelles sont les spécifications exactes des **concepts de protection** qui sont nécessaires pour les opérations d'entraînement et de match dans toutes les catégories. Pour les catégories d'actifs, il n'est pas exclu à l'heure actuelle que, entre autres, des tests Covid réguliers soient nécessaires. Nous essayons de clarifier ce point avec les autorités dès que possible.

Si la situation continue à évoluer positivement, de nouveaux assouplissements seront décidés le 19 mars 2021 avec effet au 22 mars 2021. À partir de cette date, il est prévu que l'ensemble du football de base puisse s'entraîner et aussi jouer à nouveau normalement. Il est également possible que le public soit à nouveau admis sur une base limitée à partir de ce moment. Ainsi, selon l'état d'aujourd'hui, un redémarrage de la saison dans toutes les catégories peut être envisagé avant la date des 17/18 avril 2021 mentionnée il y a une semaine.

Nous espérons pouvoir vous servir avec cette information positive. Nous et les organisations responsables (Première Ligue, Ligue Amateur, Associations régionales) vous tiendrons bien entendu informés des développements en temps utile. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter (de préférence par e-mail à corona@football.ch).

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)